

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 18 avril 2019, à 11 h 45, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président  
M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier  
M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative  
M. Robert Masson, directeur général et trésorier

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président de la CMQ, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2019-51**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 mars 2019

#### **Résolution n° E-2019-52**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2019

#### **Résolution n° E-2019-53**

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines – Évaluation annuelle de rendement du personnel

#### **Résolution n° E-2019-54**

- Prendre acte du nouveau formulaire « Appréciation de rendement » pour le personnel professionnel de la Communauté métropolitaine de Québec, incluant les coordonnateurs.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Politique de placement et rendement des placements

#### **Résolution n° E-2019-55**

- Prendre acte de l'Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec, au 18 mars 2019, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Zones inondables - Octroi d'un contrat pour une banque d'heures pour un conseiller en hydrologie et en hydraulique

#### **Résolution n° E-2019-56**

- Octroyer le contrat à la firme LaSalle | NHC inc. pour les services professionnels d'un conseiller en hydrologie et en hydraulique (banque d'heures) pour un montant de 75 624,81 \$, taxes incluses, en conformité avec la proposition technique et l'offre financière, datées du 2 avril 2019, ainsi que la recommandation du comité d'évaluation des offres.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019

Certificat trésorerie : CT-2019-24

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Avis sur le projet de règlement CR-063-03-2019 adopté par la MRC de Portneuf

#### **Résolution n° E-2019-57**

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :
  - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement CR-063-03-2019 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf concernant la révision des îlots déstructurés et des limites de la zone agricole sont de nature locale et sans impact sur le territoire métropolitain;

---

## PROCÈS-VERBAL

- 3 -

- Que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Portneuf dans la mesure où celui-ci portera sur des objets similaires.

- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Zones inondables – Contrat (banque d'heures) avec les organisations de bassins versants (OBV) touchés par le projet de cartographie de la CMQ

#### **Résolution n° E-2019-58**

- Dans le cadre du projet de cartographie des zones inondables, autoriser la direction générale à convenir et signer un ou des contrats avec l'OBV Charlevoix-Montmorency, l'OBV de la Capitale, la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, l'OBV du Chêne, le COBARIQ et l'OBV Etchemin pour une banque d'heures d'une somme maximale de 50 000 \$ (taxes incluses) afin d'obtenir des services à la pièce et au moment opportun pour diverses activités terrain.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019

Certificat trésorerie : CT-2019-25

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### ROBVQ – Soutien financier au Grand forum des communautés résilientes

#### **Résolution n° E-2019-59**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à convenir et à signer une entente de soutien financier et de visibilité, pour la somme de 2 500 \$, avec le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans le cadre du Forum des communautés résilientes qui se tiendra les 4 et 5 juin 2019, à Québec, selon la proposition de partenariat du 2 avril 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019

Certificat trésorerie : CT-2019-26

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

### Gestion des matières résiduelles - Tournée d'information auprès des intervenants du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition

#### **Résolution n° E-2019-60**

Dans le cadre de la mesure n° 12 du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) 2016-2021* qui vise à « Organiser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès des entrepreneurs en construction, de la rénovation

---

## PROCÈS-VERBAL

- 4 -

et de la démolition (CRD) favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction » :

- Offrir trois déjeuners-causeries aux intervenants du secteur de la construction, rénovation, démolition, ainsi que 15 formations dans des bureaux d'architectes, de promoteurs immobiliers et d'entrepreneurs en construction;
- Octroyer un contrat de services professionnels à Chamard stratégies environnementales au montant maximal de 24 863,34 \$ (taxes incluses), selon l'offre de service du 29 mars 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019  
Certificat trésorerie : CT-2019-27  
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec – Octroi d'un contrat pour la prise de photos des accès publics au fleuve

### **Résolution n° E-2019-61**

- Octroyer un contrat à Francis Fontaine Photographe afin de prendre des photographies des accès publics au fleuve pour une somme maximale de 8 623,75 \$ (taxes incluses), selon la soumission du 10 avril 2019, les frais de kilométrage (0,54 \$/km) étant à prévoir en sus.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019  
Certificat trésorerie : CT-2019-28  
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de l'eau – Octroi d'un contrat pour la réalisation de vidéos

### **Résolution n° E-2019-62**

- Octroyer un contrat à Unik Média afin de réaliser des vidéos pour une somme maximale de 19 534,25 \$ (taxes incluses) selon l'offre de service datée du 8 avril 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019  
Certificat trésorerie : CT-2019-29  
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Entente agroalimentaire 2017-2019 - Projet 2.2 - Octroi de contrat pour la caractérisation de terres inexploitées

### **Résolution n° E-2019-63**

---

## PROCÈS-VERBAL

- 5 -

Dans le cadre du projet 2.2 « Réaliser des activités de démarchage pour la remise en production de terres et bâtiments inexploités » de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019 :

- Octroyer un contrat au Club agroenvironnemental de la Rive-Nord pour la caractérisation de terres inexploitées et retenues par les MRC de la région de la Capitale-Nationale, l'Agglomération de Québec et la Ville de Lévis, selon l'offre de service datée d'avril 2019, et pour la somme maximale de 92 000 \$ (taxes non applicables);
- Attribuer à chaque MRC de la région de la Capitale-Nationale, à l'Agglomération de Québec et à la Ville de Lévis la somme maximale de 1 000 \$ (taxes incluses) pour couvrir les frais relatifs à leurs démarches afin d'identifier, en 2019, les propriétaires visés par les activités de démarchage, le tout pour une somme maximale de 8 000 \$.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019  
Certificat trésorerie : CT-2019-30  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente agroalimentaire 2017-2019 – Octroi d'une aide financière pour l'événement « Les grandes récoltes 2019 » au Grand Marché de Québec

### Résolution n° E-2019-64

Dans le cadre de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019 :

- Octroyer à la Fédération régionale de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord une aide financière de 10 000 \$ pour la réalisation de l'événement « Les grandes récoltes » au Grand Marché de Québec, prévu le 14 septembre 2019, incluant un plan de visibilité de l'Entente.

Référence : Rapport décisionnel du 18 avril 2019  
Certificat trésorerie : CT-2019-31  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

### Résolution n° E-2019-65

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 10 avril 2019, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2019 (période 3).
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2019.
- c) Liste des dépenses Visa pour le mois de mars 2019.

---

## PROCÈS-VERBAL

- 6 -

Référence : Bordereau de dépenses du 18 avril 2019  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2019-51 à E-2019-65, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE